









**Extrait du livre :**

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5<sup>ème</sup> rapport mondial)*, Paris, 2019.

© Fondation Scelles, 2019

# NIGERIA

	<b>POPULATION</b> 190,9 millions		<b>PIB PAR HABITANT</b> 1 968,6 USD
	<b>REGIME POLITIQUE</b> République fédérale		<b>INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN</b> 152 <sup>e</sup> rang sur 187 pays
	<b>INDICE D'INEGALITE DE GENRE</b> Non communiqué		<b>INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION</b> 148 <sup>e</sup> rang sur 180 pays

Carrefour subsaharien de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, à la fois pays d'origine, de transit et de destination, le Nigeria est d'abord perçu comme un pays source de victimes dans lequel viennent puiser les trafiquants et les mafias pour inonder principalement l'Europe occidentale et le Moyen-Orient de jeunes femmes toujours plus jeunes. Profitant de la croissance des flux migratoires, les groupes criminels font passer leurs victimes par l'Italie et l'Espagne, en même temps que les autres migrants, pour les exploiter dans la prostitution dès leur arrivée. Mais localement, la pauvreté, le manque d'opportunités professionnelles, les besoins essentiels poussent de nombreuses jeunes femmes, parfois lycéennes ou étudiantes, vers la prostitution quand ce n'est pas leurs propres familles qui les y encouragent. Les plus vulnérables sont les premières victimes de cet engrenage. Le phénomène ne ralentit pas et pousse de nombreuses jeunes femmes dans les griffes de proxénètes et

de clients qui les exploitent et profitent de leur situation.

Au nord, l'impact du mouvement insurrectionnel Boko Haram a fortement pesé sur les déplacements de populations (2,4 millions de personnes) et provoqué une grave crise humanitaire poussant de nombreuses jeunes femmes à la prostitution pour subvenir aux besoins de leurs familles.

L'enlèvement de plusieurs milliers de jeunes femmes et jeunes filles, dont les 276 lycéennes de Chibok en avril 2014, pour obtenir des rançons ou en faire des esclaves sexuelles, a eu un très fort retentissement médiatique. Mariées de force aux combattants du groupe, certaines ont été libérées seulement en 2018. Plusieurs dizaines d'entre elles seraient mortes en captivité, utilisées comme boucliers humains pendant les attaques aériennes contre le groupe ou victimes de tirs croisés (*Le Point*, 17 avril 2018).

À leur retour dans les familles, nombre d'entre elles ont dû affronter la

stigmatisation de leur communauté, du fait de leur enlèvement, en plus des conséquences physiques et psychologiques des violences sexuelles subies pendant leur captivité, qui laisseront des blessures profondes et difficiles à cicatriser.

À l'intérieur du pays, les femmes et les enfants sont victimes de trafics et déplacés des zones rurales vers les zones urbaines (Olateru-Olagbegi). La traite et l'exploitation sexuelle des jeunes filles sont en hausse depuis ces régions principalement vers les innombrables lieux de prostitution des grands centres urbains (rue, hôtels ou bars de nuit).

En outre, malgré plusieurs campagnes depuis 2016 pour réduire ces pratiques, les mariages précoces demeurent importants au Nigeria. D'après l'UNICEF, 44 % des jeunes filles sont mariées avant 18 ans et 17 % avant 15 ans, avec des taux qui varient très fortement d'une région à l'autre. Enfin, il faut souligner le poids conséquent de l'épidémie VIH/Sida qui touche particulièrement les personnes prostituées (14,4 % d'entre elles seraient infectées) (ONUSida, 2018).

Les routes de la traite qui partent du Nigeria sont multiples. Elles conduisent les victimes vers l'Afrique du Nord où celles-ci sont exploitées à des fins de travail forcé, travail domestique et prostitution mais également vers l'Europe.

Les réseaux nigériens qui se sont aussi implantés en Libye, y organisent le départ des jeunes femmes « recrutées » au Nigeria, en particulier dans les zones les plus pauvres du pays, pour alimenter le marché européen de la prostitution. La route de l'Espagne, via le Maroc, est aujourd'hui délaissée et les victimes sont désormais conduites vers l'Italie. Les trafiquants utilisent généralement la route passant par le Niger, l'Algérie et la Libye,

où leurs victimes sont embarquées à Tripoli, Misrata, ou encore Benghazi dans des proportions toujours plus élevées (Fondation Scelles, 13 octobre 2017).

### Législation en vigueur

Selon les articles 222-227 du Code pénal, la prostitution est interdite au Nigeria. Même si le proxénétisme est criminalisé, les sanctions pour avoir forcé un adulte ou un mineur à se prostituer sont relativement légères (deux ans de prison). Certaines spécificités régionales du Code pénal permettent de condamner plus sévèrement toute personne obligeant une mineure de moins de 18 ans à se prostituer, avec des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement assortis d'une amende.

Théoriquement, la personne prostituée n'est pas criminalisée mais les modalités d'application restent floues. Plusieurs rapports font état d'arrestations de personnes prostituées.

Tous les trafics, y compris à caractère sexuel, ont été criminalisés dans la loi *Trafficking in Persons Law Enforcement and Administration Act* de 2003. Cette loi a été amendée plusieurs fois au cours des dernières années afin d'appliquer des sanctions plus sévères aux trafiquants. La sanction actuelle pour les cas de traite à des fins d'exploitation sexuelle est de cinq ans de prison au minimum et une amende de 5 470 USD (4 770 EUR). La peine minimum est portée à sept ans en cas d'implication d'enfants (US Department of State, 2016). Ces peines sont strictes à la différence des peines concernant la prostitution. La loi prévoit également le soutien et la protection des victimes par la *National Agency for Prohibition of Trafficking in Persons* (NAPTIP) qui offre des refuges pour les victimes de trafic dans tout le pays.

## Le trafic sexuel de femmes et jeunes filles nigérianes

La crise économique au Nigeria s'est aggravée ces dernières années. Le nombre de jeunes femmes nigérianes tentant de se rendre en Europe a fortement augmenté. Dans une moindre mesure, des femmes ont également été victimes de trafics vers des pays voisins d'Afrique, dont beaucoup ont légalisé la prostitution, rendant encore plus difficile l'aide aux victimes. Le pourcentage de cas rapportés en matière de trafic à des fins d'exploitation sexuelle a augmenté de 204 % en 2016, ce qui révèle la gravité du problème (NAPTIP, 2017). Cependant, la plupart d'entre elles vont en Italie où le nombre de femmes nigérianes a été multiplié par huit entre 2014 et 2016 (*Vanguard*, 2 avril 2017). D'autres cas de trafics vers le Royaume-Uni, la Belgique, l'Espagne et d'autres pays d'Europe de l'Ouest ont été rapportés. Les femmes nigérianes victimes de trafics ne sont pas seulement envoyées en Europe. Mais, en raison du caractère clandestin du trafic humain, il est difficile de trouver des données fiables et précises quant au nombre de victimes envoyées dans les différentes parties du monde. Il est encore plus difficile d'évaluer le nombre de victimes durant les événements internationaux tels que la Coupe du monde de la FIFA en Fédération de Russie où, d'après l'ONG *Women Consortium Nigeria* (WOCON), un grand nombre de femmes nigérianes ont été victimes de trafic à des fins d'exploitation sexuelle.

En 2016, 11 000 femmes et jeunes filles ont été victimes de trafics vers l'Italie, soit presque deux fois plus qu'en 2015 (*The Guardian*, 12 janvier 2017). Il y a une demande pour des victimes de plus en plus jeunes. Ainsi, des fillettes de 13 ans font désormais ce voyage dangereux vers l'Europe. L'Organisation des Nations Unies

(ONU) estimait que 80 % ou plus des jeunes filles arrivées en Europe étaient victimes de trafic sexuel (*The Guardian*, 8 août 2016). Les trafiquants profitent des crises des réfugiés à travers l'Afrique et de l'absence d'un vrai gouvernement en Libye, pour envoyer des jeunes filles nigérianes à travers tout le Bassin méditerranéen. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'immense majorité des migrants nigériens arrivés par bateau sur les côtes italiennes en 2016, étaient originaires de Benin City dans l'État d'Edo, une région qui ne représente pourtant que 2 % de la population du pays. C'est grâce à l'argent des enfants partis sur les rives nord de la Méditerranée que peut survivre la ville, durement touchée par le déclin industriel depuis de nombreuses années, et aujourd'hui gangrénée par de nouveaux réseaux de traite humaine (Fondation Scelles, 13 octobre 2017).

Situé dans le sud du Nigeria, l'État Edo est d'une extrême pauvreté. En 2016, l'État comptabilisait le plus grand nombre de signalements de jeunes filles victimes de trafics du pays (NAPTIP, 2017). Benin City, capitale de l'État, est le plus important centre de trafic humain du Nigeria. La *mama* (aussi appelée « madame ») est un personnage clé dans l'organisation d'un trafic sexuel au Nigeria. Les *mamas* recherchent les jeunes filles, les recrutent, participent également au financement du voyage et gèrent la totalité du processus jusqu'à l'exploitation. Le nombre de ces trafiquantes est en forte augmentation. Dans le pays de destination, elles contrôlent et surveillent les victimes dès leur arrivée. La plupart de ces *mamas* sont d'anciennes victimes qui, après avoir payé leur dette de voyage, deviennent à leur tour des proxénètes. Celles qui se spécialisent dans le recrutement reviennent volontairement au pays pour chercher des victimes.

La façon la plus commune de procéder pour les groupes criminels est d'amener la victime de Benin City à Lagos, de la confier à un autre trafiquant qui en est responsable pour l'étape suivante. Le voyage peut durer jusqu'à deux ans.

Les trafiquants et les passeurs suggèrent souvent aux Nigériens de migrer illégalement pour obtenir des papiers. Les informations et les services fournis par les trafiquants sont différents au Nigeria. Certains planifient l'ensemble du voyage, y compris transport et documents, tandis que d'autres ne proposent que des informations sur les moyens de migration vers l'Europe. Les trafiquants prennent directement contact avec des parents et leur proposent d'aider leurs filles à partir à l'étranger moyennant environ 10 000 ou 20 000 nairas (NGN) (environ 24 ou 48 EUR). Souvent les familles ont besoin d'emprunter l'argent ou de vendre leurs biens pour payer la somme demandée. Si les femmes traitent l'affaire elles-mêmes, elles doivent s'endetter, initiant ainsi l'engrenage de l'exploitation.

La plupart des victimes pensent qu'elles sont endettées auprès des trafiquants, mais elles ne sont informées du montant de leur dette que lorsqu'elles arrivent en Europe. Certaines connaissent dès le début le montant réel de la dette mais ne comprennent pas nécessairement la somme que cela représente ou ce qu'elles doivent faire pour la rembourser. Beaucoup de femmes pensent que le montant annoncé au Nigeria est en monnaie nigériane. Ce n'est que dans le pays de destination qu'elles réalisent que cette somme à rembourser est, en réalité, exprimée en euros (EUR).

La dette augmente quelquefois, à titre de punition, pour « mauvais » comportements. Les avortements ou les grossesses non désirées leur valent également des « amendes ». De plus, les voyages par voie aérienne coûtent plus cher que les voyages

par voie maritime, en raison des coûts d'acquisition des documents et des prix des billets d'avion. La dette augmente également à leur arrivée en Europe, où les trafiquants pratiquent des taux d'intérêt plus élevés, rendant le remboursement encore plus improbable. Les *mamas* prélèvent des sommes disproportionnées sur les gains des jeunes victimes pour payer leur nourriture et leur logement. En 2015, la dette contractée pour un voyage du Nigeria vers l'Europe variait de 40 000 à 60 000 EUR selon le mode de transport (EASO, 2017).

Nombre de jeunes filles sont sexuellement abusées et exploitées pendant le voyage vers l'Europe, en plus de ce qu'elles subiront à leur arrivée. Elles peuvent tomber enceintes au cours du périple après avoir été violées par leurs trafiquants. Certaines n'arrivent même pas en Europe car elles ne peuvent payer le coût du passage de la Libye vers l'Italie, ou du Maroc vers l'Espagne. Elles sont alors maintenues en Libye ou au Maroc et forcées à la prostitution dans des camps de rétention, jusqu'à ce qu'elles puissent payer la suite du voyage. Certaines ne parviennent jamais en Europe.

À leur arrivée en Italie, les jeunes filles sont menées dans des centres d'accueil pour réfugiés et migrants où elles sont hébergées, protégées des trafiquants et informées de leurs droits. Mais la plupart a l'ordre d'appeler une personne pour qu'une *mama* ou un trafiquant vienne les récupérer une fois arrivées sur le territoire italien.

Dans le même temps, la famille au Nigeria s'attend également à recevoir régulièrement de l'argent de leur fille se trouvant à l'étranger. Habituellement, les victimes ne sont pas autorisées à envoyer de l'argent chez elles avant d'avoir remboursé l'intégralité de leur dette. Certaines essaient de cacher une partie de leurs gains dans différents endroits pour envoyer cet argent à l'insu des

trafiquants. Si elles sont prises sur le fait, une amende peut être ajoutée à leur dette initiale. Même après le remboursement de leur dette, des victimes peuvent se sentir obligées de continuer à se prostituer, sans perspective d'une activité rémunératrice pour continuer de vivre et entretenir leur famille au pays. Elles restent alors sous le joug d'une *mama* avant de devenir à leur tour une *mama*, une fois la dette remboursée.

### **Facteurs aggravants**

Les raisons principales de migration vers l'Europe sont dues à la pression de la famille ou le souhait des jeunes femmes de soutenir leurs proches au Nigeria. Les familles dans l'État Edo, dont les jeunes filles sont exploitées dans le trafic sexuel, sont souvent pauvres et illettrées (EASO, 2017). Quelquefois, les familles, voire leurs filles elles-mêmes, sont trompées par les trafiquants sur l'objet et la « finalité » de leur destination. Mais, même en connaissance de cause, elles ne peuvent prendre la mesure des risques mortels qui les attendent pendant le voyage et à leur arrivée à destination. L'envoi des jeunes filles à l'étranger est devenu un symbole de réussite pour certaines familles qui s'enorgueillissent d'avoir leur fille en Europe qui peut leur envoyer de l'argent.

### **La manipulation par le *juju***

Le *juju* demeure une singularité encore très répandue de la traite nigériane permettant aux trafiquants de maintenir les victimes sous contrôle. Cette pratique traditionnelle en Afrique de l'Ouest consistant en des envoûtements effectués par des prêtres *juju* permet de manipuler la vie des personnes. Après le rite effectué sur un autel par le prêtre *juju*, la victime promet de rembourser son trafiquant, de ne pas s'enfuir et de ne révéler à personne qui est son trafiquant. Il est signifié à la victime

que si elle venait à rompre son serment, des choses terribles arriveraient à elle ou à sa famille.

Le *juju* peut ne pas toujours être utilisé pour les victimes en tant qu'instrument d'intimidation et de contrainte. Il peut être aussi utilisé après le recrutement pour faciliter le voyage et le trafic. Le *juju* ne devient une menace que lorsque la femme est en situation d'exploitation. Le *juju* devient une partie contraignante du serment si les femmes tentent de le trahir. Si la victime veut quitter le réseau de prostitution, elle peut subir des violences physiques et être menacée des conséquences du *juju*. L'objet du serment est d'empêcher la révélation par les victimes de l'identité des trafiquants ou de détails sur le rituel en lui-même, et de s'assurer qu'elles paient leur dette comme convenu sans créer de problèmes.

En outre, les possibilités qui s'offrent à elles en Italie sont très limitées, de sorte qu'elles préfèrent demeurer dans la prostitution sachant qu'elles ne pourront pas trouver d'autre emploi à cause de leur statut et du fait qu'elles ne parlent pas italien. Leur peur de quitter cette situation s'explique aisément. La *mama* pourrait contacter d'autres trafiquants au Nigeria pour s'attaquer à leur famille.

Les jeunes filles qui parviennent à quitter leur *mama* souffrent d'importants problèmes psychologiques car elles s'imaginent devoir supporter la malédiction du *juju*. En réalité, il est possible que les conséquences psychologiques soient la suite du traumatisme subi. Quelques survivantes présentent des syndromes de stress post-traumatiques.

En Italie, les personnes victimes de trafics peuvent obtenir un permis provisoire de résidence si elles dénoncent leur trafiquant. Mais certaines déclarent ne pas le connaître ou être incapables de l'identifier.

Beaucoup de jeunes filles nigérianes ont peur des conséquences liées à leur serment. Elles risquent alors d'être renvoyées au Nigeria où elles peuvent retomber dans les mains d'un réseau.

### **Prostitution féminine et exploitation au Nigeria**

La prostitution est très importante au sein même du pays avec 103 506 personnes prostituées en 2018 (ONUSida, 2018). Un chômage fort (14 % d'après le Bureau National des statistiques nigérianes), un manque évident de débouchés et d'opportunités professionnelles, une économie moribonde trop dépendante des cours du pétrole brut, principale ressource à l'exportation, favorisent l'exploitation. La prostitution de rue, la plus visible, reste très prégnante dans les grands centres urbains. Bien que l'exploitation de maisons closes soit interdite, on en trouve dans toutes les villes du Nigeria. On ne compte plus les hôtels et lieux d'exploitation « dans les rues de Lagos, Ibadan, Owerri, Port Harcourt ou Calabar, à Abuja ou Lokoja » (*The Guardian*, 2 avril 2018). L'argent du commerce du sexe inonde également les boîtes de strip-tease et les night-clubs dans la capitale et ailleurs. Les riches, les élites locales, les politiciens, les étrangers, tous ceux qui possèdent un tant soit peu plus que le reste de l'immense majorité de la population sont les principaux consommateurs-exploiteurs.

Le milieu étudiant est particulièrement touché. Chaque campus universitaire a son lieu de prostitution et les proxénètes pour organiser l'exploitation (*Pulse*, 21 novembre 2017). Vite perçue comme un moyen de financer ses études, payer son loyer et accroître ses ressources pour aider sa famille ou disposer de biens matériels désirés, la prostitution touche toutes les catégories sociales (*Pulse*, 23 janvier

2017). Les actes sexuels peuvent être accordés à d'autres étudiants pour l'aide aux devoirs, voire à des conférenciers pour bénéficier de notes favorables (*Pulse*, 21 novembre 2017).

Les réseaux de traite internationaux semblent moins actifs localement, de nombreuses jeunes femmes n'auraient pas de proxénètes. Mais cela veut aussi dire que le gouvernement ne les considère pas comme des victimes et qu'elles ne peuvent pas avoir accès à l'assistance dont elles ont droit pour sortir de la prostitution.

Le Nigeria du Nord souffre d'un autre problème. Boko Haram, organisation terroriste islamiste, a provoqué le déplacement de plus de 2,4 millions de personnes dans la région du lac de Tchad, au croisement des frontières avec le Cameroun, le Tchad et le Niger (*Daily Post*, 6 janvier 2017). De nombreuses femmes, ainsi déplacées, ont été forcées de se prostituer pour survivre et nourrir leur famille. Ce phénomène est particulièrement présent dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Certains représentants officiels dans les camps usent de leur statut pour profiter et exploiter sexuellement des femmes et des jeunes filles. Des officiers publics et des travailleurs dans les camps les menacent de suspendre l'attribution des rations alimentaires s'ils n'obtiennent pas des relations sexuelles avec elles. Certaines sont abusées et violées par ces mêmes individus. Des trafiquants, en particulier de la région d'Edo, viennent en groupe dans les camps pour recruter des mineures, afin de les envoyer en Italie pour de l'exploitation sexuelle. Certaines jeunes filles enlevées par Boko Haram et qui ont réussi à s'échapper décident de partir en Europe malgré tous les dangers. Après leur avoir fait prendre un sédatif à leur insu, certaines

sont même assassinées sur la route vers l'Europe pour collecter leurs organes.

### Prostitution masculine

Bien que moins importante que la prostitution féminine, la prostitution masculine existe bien au Nigeria. Selon la loi nigérienne, l'homosexualité est interdite et sanctionnée de 14 ans d'emprisonnement. La majorité de la population a une vision négative des personnes homosexuelles (HRW, 20 octobre 2016). Des cas d'hommes prostitués homosexuels, victimes d'abus de la part de la police, ont déjà été signalés. Le Nigeria n'offre aucune protection contre les discriminations à l'égard des personnes homosexuelles, se retrouvant vulnérables à toute attaque du fait du très haut degré d'homophobie dans le pays. Aucun recours n'existe pour eux s'ils sont victimes d'abus. En juillet 2017, « 40 hommes et garçons gays, dont certains n'avaient pas plus de 13 ans, ont été arrêtés dans une boîte de nuit gay au sein d'un hôtel situé dans les quartiers défavorisés de la capitale économique du Nigeria, Lagos » (ABC, 22 octobre 2017).

### VIH/Sida

Le Nigeria a le deuxième taux le plus élevé d'épidémie de VIH/Sida au monde, touchant 3,1 % de sa population soit 3,2 millions de personnes (UNAIDS, 2015). La stigmatisation sociale est importante autour du VIH/Sida au Nigeria. Chez les personnes prostituées et droguées, le taux atteignait 32 % de nouvelles infections en 2015, bien qu'elles ne représentent que 3,4 % de la population totale (NACA, 2015). 25 % des femmes prostituées et 19 % des hommes prostitués sont porteurs du VIH/Sida. Ces chiffres sont huit fois plus élevés que dans la population générale. Cela souligne combien les risques liés à la prostitution sont plus élevés du fait des nombreuses relations entre les individus et

l'absence (ou le peu) d'utilisation de préservatifs (NACA, 2015). Toutefois, une prise de conscience apparaît sur l'importance du port du préservatif, au moins chez les femmes prostituées, 93 % d'entre elles en ont déclaré l'usage lors de leur dernier rapport sexuel, contre 55 % des hommes prostitués. Cette différence peut partiellement se justifier du fait que les femmes redoutent d'être enceintes lors de rapports non protégés, ce qui n'est pas le cas des hommes qui, de surcroît, se montrent peu soucieux des risques d'infections sexuellement transmissibles (IST) ou de VIH/Sida.

### Les mariages précoces

Les mariages d'enfants demeurent un problème important au Nigeria, principalement dans les régions du Nord où les normes culturelles et religieuses poussent les gens à marier leurs filles dès leur plus jeune âge. Au plan national, entre 2008 et 2014, le taux de mariage de jeunes filles de moins de 18 ans s'élevait à 43 % (EASO, 2017). Pour le nord du Nigeria cependant, 78 % des jeunes filles sont déjà mariées avant d'atteindre l'âge de 18 ans, ce qui représente le taux le plus élevé du monde. Le *Child Rights Act* a été votée en 2003 établissant à 18 ans l'âge minimum pour un mariage et sanctionnant de sept ans d'emprisonnement les marieurs d'enfants. Toutefois, tous les Etats du pays n'ont pas ratifié ce texte et d'autres l'ont ratifié en baissant l'âge pour conserver leur tradition. En pratique, la loi n'est pas pleinement appliquée et les familles décident de marier leurs jeunes filles à l'âge qui leur convient.

Quelques familles vendront surtout leur jeune fille en les mariant, en raison de la pauvreté généralisée au Nigeria car elles recevront une dot de mariage. D'autres marieront précocement leurs jeunes filles de crainte qu'elles n'aient des relations

sexuelles avant le mariage. Boko Haram enlève également des jeunes filles pour les contraindre à des mariages précoces forcés avec leurs militants. Beaucoup de ces jeunes filles seront stigmatisées si elles parviennent à se sauver et rentrer chez elles, surtout si elles ont un enfant issu de ces mariages.

### Progrès et recommandations

Le gouvernement nigérian poursuit ses efforts contre le trafic humain et l'exploitation sexuelle. Toutefois il y a encore un long chemin à faire comme le montre sa rétrogradation en catégorie 2 sur la liste de surveillance (*Tier 2 Watch List*) dans le rapport 2017 du Département d'État américain. Les subventions au NAPTIP ont augmenté en 2018 de 1,5 million de NGN par rapport à 2017 (US Department of State, 2018). L'État a toutefois formé plus de 200 agents à la lutte contre la traite en 2017. Il a également identifié et orienté vers le NAPTIP plus de 1 000 victimes de trafic en 2017 (US Department of State, 2018). Il a collaboré avec de nombreux autres pays pour poursuivre ses ressortissants trafiquants à l'étranger. Comparé à 2017, le NAPTIP a enquêté, poursuivi et condamné davantage de trafiquants (US Department of State, 2018). En mars 2017, le gouvernement a fait voter une loi augmentant le montant de l'amende pour migration illégale de 1 USD environ à 3 000 USD (de 0,87 EUR à 2 615 EUR) pour tenter d'enrayer le flux migratoire (*Deutsche Welle*, 21 mars 2017). Le Nigeria pourrait envisager plusieurs options dans sa lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle, notamment en développant l'application de sa loi anti-trafic et en continuant de collaborer avec les gouvernements étrangers dans la poursuite des réseaux nigériens trafiquants de femmes et de jeunes filles dans d'autres pays. Il pourrait également alourdir les peines trop insuffisantes contre les individus

qui entraînent les adultes et les mineurs dans la prostitution.

Concernant les victimes de trafic en particulier, le gouvernement devrait s'assurer qu'elles puissent reprendre une vie normale au Nigeria, sans la menace constante de violence qu'elles subissaient quand elles étaient victimes de trafics. Un plan de réintégration des victimes serait indispensable dans ces circonstances, tout comme des moyens supplémentaires pour faire prendre conscience de la nature et du vécu du trafic humain et pour réduire l'isolement que subissent les victimes à leur retour. Ainsi, l'ONG italienne *Slaves No more* aide les femmes nigérianes victimes de trafics à retourner dans leur pays et à trouver une alternative économique pour se reconstruire. Le gouvernement devrait faire prendre conscience à la société de ce qui arrive réellement aux femmes victimes de trafic sexuel à l'étranger pour dissuader les jeunes filles de partir. Un schéma de réintégration des victimes et un programme de protection devraient pouvoir limiter le pouvoir des trafiquants sur leurs victimes.

Enfin, il s'agirait de faire respecter, sur tout le territoire, la loi criminalisant les mariages d'enfants et d'appliquer une politique de tolérance zéro concernant les signalements d'abus sexuels et de viols dans les camps de personnes déplacées.

La réduction de la pauvreté dans tout le pays, le développement économique, le renforcement de l'égalité entre les sexes, la promotion de changements culturels qui respectent les droits fondamentaux des femmes et des enfants sont indispensables pour espérer une amélioration de la situation à long terme, au moins localement. Même si des progrès ont été réalisés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle, l'ampleur du phénomène réclamerait un véritable changement d'échelle que le gouvernement actuel ne semble pas en mesure de fournir. Le développement de la



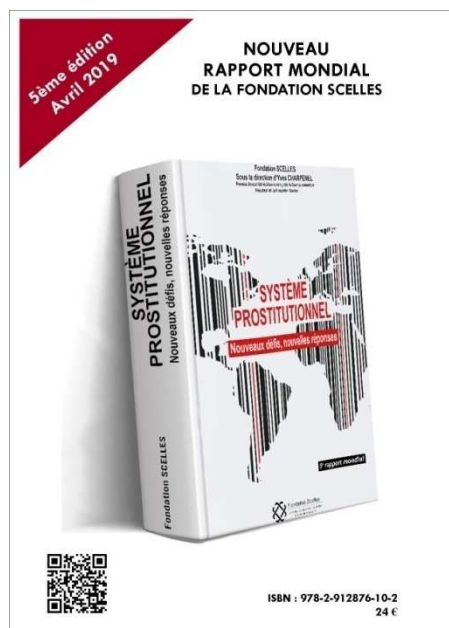
coopération internationale (Accords entre États, Interpol, etc.) apparaît également fondamental pour endiguer cette « prostitution d'exportation » qui ne fait qu'enrichir les réseaux criminels, accentuer la corruption à tous les niveaux de la société, meurtrir des victimes et retarder le développement économique d'un pays qui dispose pourtant d'importants atouts.

## Sources

- « The economy of sex in Lagos city », *Pulse*, 23 janvier 2017.
- « HIV and AIDS in Nigeria », *Avert*, 6 juin 2017.
- « Le visage toujours plus inquiétant de la prostitution nigériane : Sur le terreau fertile du chaos géopolitique et de l'emprise de mafias tentaculaires », *Fondation Scelles*, 13 octobre 2017.
- « Nigeria : de nombreuses filles de Chibok seraient mortes en captivité », *Le Point*, 17 avril 2018.
- « Top 10 Countries with Highest Rate of Prostitution in the World », 24 septembre 2015.
- Baarda C.S., « Human trafficking for sexual exploitation from Nigeria into Western Europe: The role of voodoo rituals in the functioning of a criminal network », *European Journal of Criminology*, 22 novembre 2015.
- Cooley D., « "I didn't want my mum to know": The men and boys arrested for being gay in Nigeria », *ABC.net*, 22 octobre 2017.
- European Asylum Support Office (EASO), *EASO Country of Origin Information Report: Nigeria Country Report*, juin 2017.
- Human Rights Watch (HRW), « Nigeria: Harsh law's severe impact on LGBT community », 20 octobre 2016.
- Human Rights Watch (HRW), « Nigeria: Officials abusing displaced women, girls », 31 octobre 2016.
- Igwe L., « Prostitution: Ambivalence in Africa and beyond », *The Guardian*, 2 avril 2018.
- Inyang I., « Boko Haram: Mothers, children forced into prostitution to survive », *Daily Post*, 6 janvier 2017.
- Kelly A., « Number of Nigerian women trafficked to Italy for sex almost doubled in 2016 », *The Guardian*, 12 janvier 2017.
- Kelly A., Tondo L., « Trafficking of Nigerian women into prostitution in Europe "at crisis level" », *The Guardian*, 8 août 2016.
- Moses J., « How Nigeria can win the war against human trafficking », *Ventures Africa*, 3 mai 2017.
- National Agency for the Control of AIDS (NACA), *Global AIDS Response: Country Progress Report, Nigeria GARPR 2015, Federal Republic of Nigeria*, 14 novembre 2016.
- National Agency for the Prohibition of trafficking in persons (NAPTIP), *2016 Data Analysis by Research and Programme Development Department*, 2017.

- Neil M., « Horrible lies of Nigerian girls trafficked into Italy and forced into prostitution », *Nigeria Today*, 19 mai 2017.
- Neil M., « Witchcraft can be the toughest chain to break for Nigerian women looking to escape slavery », *Public Radio International*, 22 mai 2017.
- Nigerian National Bureau of Statistics, *Unemployment/Under-Employment Report*, juin 2017.
- Olateru-Olagbegi B., *Path to Women's Development: Thoughts, Vision, and Passion*, Women's Consortium of Nigeria (WOCON), 2013.
- ONUSida, *Country factsheets – Nigeria*, 2018.
- Osakwe F., « Libya returnees: How we were forced into prostitution », *The Guardian*, 26 février 2017.
- Scholz J., « Nigeria moves to stop illegal emigration », *Deutsche Welle*, 21 mars 2017.
- Taub B., « The desperate journey of a trafficked girl », *The New Yorker*, 10 avril 2017.
- The Ohio State University, *Boko Haram and Human Trafficking*, avril 2017.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2016.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2017.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2018.
- Wahab B., « How runs girls juggle sex work with academic pursuit », *Pulse*, 21 novembre 2017.
- Warami U., « Prostitution: "Over 8,000 Nigerian girls locked down in Sicily by witchcraft, juju need help" », *Vanguard*, 2 avril 2017.

- « Filles, pas épouses » : <https://www.fillespasepouses.org/child-marriage/nigeria/>



Le Rapport mondial est réalisé par l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle, en collaboration avec des experts internes et externes (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, dirigeants d'ONG...) et avec l'aide de contacts privilégiés auprès d'ONG locales ou de chercheurs internationaux.



Fondation Scelles  
Connaitre, Comprendre, Combattre  
L'Exploitation Sexuelle

La **Fondation Jean et Jeanne Scelles**, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif ECOSOC, est une organisation installée à Paris (France) dont le but est la lutte contre le système prostitutionnel. Par nos travaux d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, nous nous engageons à connaître, comprendre et combattre l'exploitation sexuelle commerciale. La **Fondation Jean et Jeanne Scelles** est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International) lancée en 2013, qui réunit 28 ONG abolitionnistes dans 22 pays.

L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle**, département de recherche et développement de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur l'exploitation sexuelle commerciale dans le monde. Il est régulièrement consulté par des experts français et étrangers : associations, institutions, journalistes, juristes, chercheurs et personnes concernées par la défense des droits humains. L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle** a pour objectif :

- d'analyser ce phénomène sous tous ses aspects : prostitution, tourisme sexuel, proxénétisme, pornographie infantine, traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle commerciale...
- de permettre la réflexion et les prises de position
- d'informer tout public intéressé par ces questions

## CONTACT

**Sandra AYAD**, Responsable de l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle  
[sandra.ayad@fondationscelles.org](mailto:sandra.ayad@fondationscelles.org)

14 rue Mondétour  
75001 Paris - France



[www.fondationscelles.org](http://www.fondationscelles.org)  
Tw: @Fond\_Scelles  
Fb: @FondationScelles